

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05 décembre 2017

Convocation du 24 novembre 2017

Le Conseil municipal de Sassangy s'est réuni le mardi 05 décembre 2017 à 20 heures 30, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe L'HUILLIER, Maire.

Etaient présents : Mme LEUTHREAU DAMBLEVE BOIVIN MORAND MM L'HUILLIER BERTHENET GARNIER LERAY

Etaient excusés: Mmes PEUCHMAURD (pouvoir à M. L'HUILLIER) CHEMARIN et M. FLESCHE (pouvoir à M. GARNIER)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2017.

Validation du projet de délibération concernant le régime indemnitaire (RIFSEEP)

Le conseil municipal valide le régime indemnitaire des agents tel qu'il a été proposé au Comité technique du centre de gestion, à savoir :

	IFSE (Indemnité Fonction, Sujétion Expertise)	CIA (Complément Indemnitaire)
POULACHON Daniel	443€	73€
GRIVEAUX Véronique	314€	52€
GARNIER Eric	111€	18€
MONNERET Fabienne	478€	107€

Ferme solaire : Validation de devis de définition parcellaire de l'emprise de la carrière

Le conseil municipal prend connaissance des limites de l'emprise de la carrière et du devis proposé par le cabinet 2age de Lux. Celui-ci s'élève à 1638€TTC.

Par 9 voix pour et 1 voix contre, le conseil est favorable au découpage mais propose de consulter d'autres géomètres.

Informations diverses

Le conseil municipal prend connaissance du montant du solde des charges de chauffage et d'eau restant à régler par les locataires, soit 161€

Compte-tenu des nombreuses pannes de chauffage, du chauffe-eau et d'un problème d'évacuation des eaux usées, il décide de leur accorder une ristourne de 111€ ; le solde à régler sera donc de 50€.

Les membres du conseil municipal,